



Digne-les-Bains, le 13 juin 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
BILAN DES CONTRÔLES RENFORCÉS DU WEEK-END
DU 8 JUIN AU 11 JUIN 2018**

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence communique sur les **contrôles renforcés** de sécurité routière qui ont eu lieu le **week-end du 8 juin au 11 juin 2018** sur l'ensemble du département.

Sur 988 véhicules contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé les infractions suivantes :

- 8 conduites en état alcoolique ;
- 2 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
- 46 excès de vitesse.

L'ensemble de ces non-respects du Code de la route a donné lieu à :

- 11 rétentions de permis de conduire ;
- 3 immobilisations de véhicules par sanction administrative (art L 325-1-2 du code de la route).

Ces contrôles s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la sécurité routière et de prévention des comportements à risque.

Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle donc les usagers de la route à faire preuve de la plus grande prudence. Le non-respect du Code de la route peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers.

Depuis le début de l'année, 6 personnes ont perdu la vie sur les routes du département. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.

« Quand on tient à quelqu'un, on le retient »

En cette période de finales dans les championnats amateurs et de grandes compétitions mondiales, la tentation de boire un verre « pour fêter ça » peut être grande.

Un week-end sans alcool est aussi un week-end réussi. La meilleure manière de rentrer en vie est de conserver la pleine possession de ses moyens au volant.

Quand on tient à quelqu'un, on le retient.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence